

DELIBERATION N° 74-19 DU 11 DECEMBRE 1974
PORTANT AUTORISATION D'ACHAT D'UN IMMEUBLE SIS A CAEN

Le Conseil d'administration de l'Agence Financière de Bassin
"Seine-Normandie",

DELIBERE

Article unique : Le Directeur de l'Agence est autorisé à signer le contrat et tous autres actes annexes portant sur l'acquisition de locaux, en co-propriété avec le Ministère de l'Agriculture, sis à CAEN, ZUP de la Pierre Heuzé, boulevard du Général Vanier, d'une superficie approximative de 340 m² utile de bureaux, au 3ème étage du bâtiment principal, d'une valeur mai 1974 de 600 000 F. Le Directeur est également autorisé à procéder à toutes les formalités et à toutes demandes d'avis nécessaires pour que l'acquisition soit parfaite.

Le Président du
Conseil d'Administration

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

M.DOUBLET

F.VALIRON